

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 FEVRIER 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00037

### CHATEAU DE FONTANES - REVISION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES «LA GRANGE» ET «CAVE VOUTEE»

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 28 janvier 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 92

Nombre de pouvoirs : 24

Nombre de voix : 116

Délibération affichée le : 16 février 2016

#### **Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Vincent BONY, M. Olivier BROUILLOUX, Mme Laurence BUSSIERE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Suzanne CHAZELLE, M. Paul CORRIERAS, Mme Patricia CORTEY, Mme Joëlle COUSIN, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, Mme Fabienne PERRIN, Mme Eliane LEGROS, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Annick ROATTINO, M. Marc ROSIER, Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, Mme Janine RUAS, Mme Stéphanie MOREAU, M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Sylvie THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE,

Le 15 février 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20151117-D20160003710-DE

M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLON, M. Maurice VINCENT,  
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLON,  
M. Michel BEAL donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Patricia CORTEY,  
Mme Alexandra CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,  
Mme Anne DE BEAUMONT donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,  
Mme Marie-Pascale DUMAS donne pouvoir à M. Marc FAURE,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,  
M. Raymond JOASSARD donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir  
à M. Hervé REYNAUD,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Siham LABICH donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,  
Mme Babette LUYA donne pouvoir à M. Julien LUYA,  
Mme Pascale MARRON donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Florent PIGEON donne pouvoir à M. André FRIEDENBERG,  
Mme Christiane RIVIERE donne pouvoir à M. Jean-Claude SCHALK,  
M. Jean-Louis ROUSSET donne pouvoir à Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,  
M. Lionel SAUGUES donne pouvoir à Mme Caroline MONTAGNIER,  
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Nora BERROUKECHE, Mme Hélène BRUYERE, M. Jean-Jacques CHARROIN,  
M. Jean-Noël CORNUT, M. Bernard FAUVEL, Mme Annick FAY, M. Jean-Claude FLACHAT,  
M. Roland GOUJON, M. Marc JANDOT, Mme Laurence JUBAN, M. Yves LECOCQ,  
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Claude LIOGIER, Mme Joelle RICARD,  
Mme Marie-Hélène THOMAS

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 FEVRIER 2016**

### **CHATEAU DE FONTANES - REVISION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES «LA GRANGE» ET «CAVE VOUTEE»**

La salle « La Grange » est accessible au public depuis le 1<sup>er</sup> juin 2007 et la salle la « Cave voûtée » depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014. Ces espaces polyvalents accueillent différentes manifestations :

- séminaires, conférences, réunions ;
- expositions ;
- spectacles culturels ;
- manifestations privées, etc.

Par délibérations du Conseil de Communauté en date du 1<sup>er</sup> octobre 2014 et du 10 mars 2015, les tarifs de location ont été réactualisés. Il est proposé d'établir une nouvelle grille tarifaire applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il s'avère nécessaire d'actualiser l'ensemble des tarifs.

Les tarifs comprennent les prestations suivantes :

- salle et espace extérieur ;
- mobiliers ;
- matériel de sonorisation ;
- ménage.

Les personnes qui occupent une salle, que ce soit à titre onéreux ou à titre gratuit, doivent obligatoirement signer un contrat de location et le règlement intérieur. La révision des tarifs entraîne la modification desdits documents.

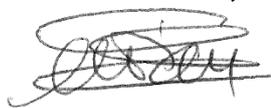
A titre d'information, cet espace est loué plus de 30 fois par an et représente un chiffre d'affaires de plus de 20 000 € annuel.

#### **Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

- **approuve les nouveaux tarifs figurant en annexe ;**
- **autorise leur mise en application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**

## ANNEXE TARIFS LOCATION SALLE LA GRANGE

Période	Tarifs depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2016			Nouveaux tarifs à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2017		
	Formule	Grand public	Association à but non lucratif	Formule	Grand public	Association à but non lucratif
Week-end	Vendredi 12h00 au dimanche 18h00	1 100 €	450 € <sup>(1)</sup>	Vendredi 12h00 au dimanche 18h00	1 120 €	460 € <sup>(1)</sup>
	Samedi 8h00 au dimanche 18h00	800 €	325 € <sup>(1)</sup>	Samedi 8h00 au dimanche 18h00	815 €	330 € <sup>(1)</sup>
	Samedi 8h00 au dimanche 09h00	450 €	225 € <sup>(1)</sup>	Samedi 8h00 au dimanche 09h00	460 €	230 € <sup>(1)</sup>
	Samedi 14h00 au dimanche 09h00 ou journée de 8h00 à 22h00	400 €	175 € <sup>(1)</sup>	Samedi 14h00 au dimanche 09h00 ou journée de 8h00 à 22h00	410 €	180 € <sup>(1)</sup>
Semaine	Journée de 8h00 à 20h00	250 €	125 €	Journée de 8h00 à 20h00	255 €	130 €
	1/2 journée de 08h00 à 14h00 ou de 14h00 à 20h00	125 €	60 €	1/2 journée de 08h00 à 14h00 ou de 14h00 à 20h00	130 €	60 €
	Soirée de 16h00 à 2h00	200 €	100 €	Soirée de 16h00 à 2h00	205 €	100 €
	Forfait 4h maximum		40 € <sup>(2)</sup>	Forfait 4h maximum		40 € <sup>(2)</sup>
Saint-Sylvestre	Du 30 décembre 17h00 au 1er janvier 18h00	1 000 €	500 €	Du 30 décembre 17h00 au 1er janvier 18h00	1 020 €	510 €
Jour férié en semaine	Journée de 8h00 à 22h00	400 €	200 €	Journée de 8h00 à 22h00	410 €	205 €
	Soirée veille de jour férié de 14h00 à 9h00	500 €	250 €	Soirée veille de jour férié de 14h00 à 9h00	510 €	255 €

<sup>(1)</sup> Tarif applicable = du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril

<sup>(2)</sup> Ménage non compris

### Options payantes

*Réservées aux entreprises, associations, scolaires et comités d'entreprise en semaine*

- **Forfait n° 1** : Rangement (tables et chaises) + ménage complet = **130 €**
- **Forfait n° 2** : Installation (tables et chaises) + forfait n° 1 = **170 €**

**Tarif horaire si nettoyage supplémentaire nécessaire : 30 €**

**Montant du chèque de caution : 850 €**

## ANNEXE TARIFS LOCATION SALLE LA CAVE VOUTEE

Période	Tarifs depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2014			Nouveaux tarifs à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2017		
	Formule	Grand public	Associations à but non lucratif Scolaires	Formule	Grand public	Associations à but non lucratif Scolaires
Week-end (du vendredi 16h00 au dimanche 18h00)	Vendredi 12h00 au dimanche 18h00	300 €	150 € <sup>(1)</sup>	Vendredi 12h00 au dimanche 18h00	<b>305 €</b>	150 € <sup>(1)</sup>
	Samedi 8h00 au dimanche 18h00	200 €	100 € <sup>(1)</sup>	Samedi 8h00 au dimanche 18h00	<b>205 €</b>	100 € <sup>(1)</sup>
	Samedi 8h00 au dimanche 9h00	150 €	75 € <sup>(1) (2)</sup>	Samedi 8h00 au dimanche 9h00	<b>155 €</b>	75 € <sup>(1) (2)</sup>
	Samedi 14h00 au dimanche 9h00 ou journée de 8h00 à 22h00	110 €	55 € <sup>(1) (2)</sup>	<b>Vendredi ou samedi 14h00 au samedi ou dimanche 9h00</b> ou journée de 8h00 à 22h00	110 €	55 € <sup>(1) (2)</sup>
<b>Saint-Sylvestre</b>	Du 30 décembre 17h00 au 1 <sup>er</sup> janvier 18h00	300 €	150 €	Du 30 décembre 17h00 au 1 <sup>er</sup> janvier 18h00	<b>305 €</b>	150 €
<b>Semaine</b> (du lundi 8h00 au vendredi 16h00)	Journée 8h00 à 20h00	100 €	50 € <sup>(2)</sup>	Journée 8h00 à 20h00	100 €	50 € <sup>(2)</sup>
	½ journée 8h00 – 14h00 ou 14h00 – 20h00	60 € <sup>(2)</sup>	30 € <sup>(2)</sup>	½ journée 8h00 – 14h00 ou 14h00 – 20h00	60 € <sup>(2)</sup>	30 € <sup>(2)</sup>
	Soirée 16h00 à 02h00	90 € <sup>(2)</sup>	45 € <sup>(2)</sup>	Soirée 16h00 à 02h00	90 € <sup>(2)</sup>	45 € <sup>(2)</sup>
<b>Jour férié en semaine</b>	Journée 8h00 à 22h00	130 €	65 € <sup>(2)</sup>	Journée 8h00 à 22h00	<b>135 €</b>	65 € <sup>(2)</sup>
	Soirée veille de jour férié 14h00 à 9h00	160 €	80 € <sup>(2)</sup>	Soirée veille de jour férié 14h00 à 9h00	<b>165 €</b>	80 € <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> Tarif applicable = du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril

<sup>(2)</sup> Ménage non compris

Une remise de 30 % est accordée sur le tarif de location de la salle «La Cave voûtée » aux personnes réservant le même jour la salle « La Grange » pour le même évènement.

### Options payantes

*Réservées aux entreprises, associations, scolaires et comités d'entreprise en semaine*

- Forfait n°1 : ménage complet = **45 €**
- Forfait n°2 : rangement (*tables et chaises*) + ménage complet = **65 €**
- Forfait n°3 : installation (*tables et chaises*) + forfait n°2 : **80 €**

**Tarif horaire si nettoyage supplémentaire nécessaire : 30 €**

**Montant du chèque de caution : 160 €**